Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Février 2020 à Verson

Clubs présents: CAEN, SAINT PIERRE/DIVES, FALAISE, FONTENAY LE MARMION, ARGENCES, OUISTREHAM, THURY HARCOURT, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, CIE ST GEORGES DE MERVILLE, VERSON, VILLERS/MER, CARPIQUET, LES ARCHERS DE LA SEULLES, LES ARCHERS DU COEUR DE NACRE, LES ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE et VIRE.

Clubs absents excusés : CONDÉ/NOIREAU

Clubs absents: HONFLEUR et BAYEUX

Le quorum étant atteint par 73 voix sur 81, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire est demande à ce que soit respectée une minute de silence en mémoire des personnes disparues au cours de la saison écoulée.

Le Président remercie Gérard GUINGOUAIN président du Comité Régional de sa présence.

Le Président remercie la municipalité de Verson et le club des archers de l'Odon pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, mettant à notre disposition la salle pour la tenue de cette Assemblée Générale.

Le Président remercie de leur présence les Présidents et représentants des Clubs.

Le Président remercie les membres du CD, pour leur implication tout au long de ce mandat.

Le Président donne la parole au Secrétaire qui présente le compte rendu moral de la saison écoulée.

(Voir le compte rendu en annexe)

Le Président donne la parole aux responsables de commissions.

Commission Animations:

Nous avons participé à différentes actions extra sportives : Journée handisport à Blainville sur Orne, le Cross du département, la fête du sport à Colombelles et le sport partagé avec l' UNSS

Commission Arbitres :

Voir le compte rendu en annexe.

Commission Communication:

Voir le compte rendu en annexe.

Commission Jeunes et Formation :

Des séances de découverte de sophrologie ont été proposées.

Début de la saison 2019 /2020 des découvertes d'autres techniques de gestion du stress.

Nous souhaitons mettre en place des cliniques et des temps d'échanges autour de différents thèmes comme les réglages des arcs à poulies, la réparation du petit matériel, l'élaboration d'une corde.... avec l'intervention des archers référents du département. Il reste à trouver le moment possible pour réaliser cela.

Commission Parcours:

Voir le compte rendu en annexe.

Commission Sport au Féminin :

Voir le compte rendu en annexe.

Commission Sportive :

Voir le compte rendu en annexe.

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

Le Président signale que suite à la modification des statuts les comptes du CD 14 seront présentés, cette l'année, lors de la prochaine AG qui aura lieu au mois de novembre.

Élections :

Nous avons 2 postes à pourvoir et 1 candidat.

Résultat des élections complémentaires des membres du Comité Directeur :

Nombre de voix: 73

Il n'y a pas de bulletins blanc ou nul

Suffrages exprimés: 73 voix

PHILIPPE Luc 73 voix

Le candidat est élu.

Élection des délégués :

Il est procédé à l'élection des délégués du Comité Départemental pour l'Assemblée Générale de la FFTA qui aura lieu le 28 mars 2020 .

Le candidat est : PHILIPPE Luc

Nombre de voix: 73

Il n'y a pas de bulletins blanc ou nul

Suffrages exprimé: 73 voix

Luc PHILIPPE est élu délégué avec 73 voix

Projets saison 2019/2020:

- -Concours Promotionnel qui aura lieu le 15/03/2020
- Le renouvellement des prestations de Maxime Nigaud
- -Un nouveau parcours Campagne pour cette saison
- -Il y aura le Château des enfants à Bénouville et le Cross du département

- –Il y a une sollicitation pour participer à une animation lors du Championnat d'Europe de lancer à Vieux La Romaine en septembre 2020
- La Fête du sport du CDOS aura lieu cette année à Ifs
- Le Conseil départemental avance avec le projet de la Maison des sports du département
- La Région propose une nouvelle aide à l'investissement pour les clubs en passant par les Comité Régionaux . Si vous avez des projets n'hésitez pas à les faire remonter au Comité.
- -Aide aux clubs du département : la campagne est ouverte.

Tarif des licences 2020/2021 :

Le Président propose de ne pas augmenter la cotisation pour la saison 2020/2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses:

- •Jean-Pierre Marc demande qui réalise les sélections pour l'Interdep? Comme l'année précédente Hervé Boisgontier pour les BB, Marc Hauteur pour les Classiques, Philippe Levadé pour les Jeunes et lui-même pour les Poulies •Les archers de l'Odon signalent avoir retrouvé un terrain pour réaliser leur concours parcours et demandent la possibilité d'inscrire une compétition pour le 27 septembre. Dû aux circonstances exceptionnelles (incendie du terrain extérieur) Gérard Guingouain va intervenir auprès de la Fédération pour que cela soit possible
- Pierre Poncet remarque que les organismes officiels n'ont pas tous les coordonnées à jour des différents clubs. Il reçoit encore du courrier chez lui.
- •Bouquet Provincial le 17 mai à Gisors. Le club d'Argences a été sollicité pour faire partie des jardins d'arc accueillant des archers durant cette manifestation

Christophe Carrano laisse la parole au président du Comité Régional

Gérard Guingouain remercie les clubs et le Comité Départemental par leur implication et les projets et actions présentées ce soir.

Malheureusement, il se doit de nous signaler d'être attentifs suite aux différents événements autour du harcèlement et des agressions sexuelles dans le sport. Il faut que les clubs soient dans l'information et la prévention sans être dans l'extrême.

Une formation autour du sport santé sera proposée par la FFTA . Il faudra avoir le diplôme d'entraîneur et avoir les PSC1.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite l'ensemble des participants au verre de l'amitié.

Le Président C. CARRANO

ANNEXES

CR moral d'activité

Nous sommes réunis ce soir pour faire le bilan de la saison 2018/2019 qui s'est terminée le 31 août dernier.

Ce compte rendu moral sera succinct sur le bilan des actions et des projets car je laisse aux responsables des commissions le soin de présenter leur bilan.

La saison 2018/2019 a observé encore une baisse dans nos effectifs. Nous étions 973 licenciés en 2018 et nous finissons la saison avec 944 licenciés au 31 août 2019. La répartition des effectifs est la suivante : 63 % d'adultes et 35 % de jeunes, proportion qui est presque identique à la saison précédente. Les femmes représentent 27 % de l'effectif global, soit un maintien par rapport à la saison précédente. Le taux de renouvellement est de 73% soit une augmentation de 6 point et la création de nouvelles licences est de 32% .

A ce jour nous sommes déjà 938 licenciés cela laisse prévoir une inversion de la tendance avec une hausse des adhérents pour cette saison.

Comme tous les ans, vous répondez présent pour des manifestations dans vos communes, mais aussi à celles où le CD vous sollicite comme pour la Fête du Sport organisée à Colombelles ou pour le Cross du Conseil Général à Caen entre autres . Je tiens à remercier tous les clubs, les adhérents et les bénévoles du département qui ont participé à l'organisation de ces différentes actions ainsi qu'aux différents championnats.

Nous sommes tous des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans leur loisir, en apportant leur expérience et leur savoir faire. Nous sommes tous ici par la passion qui nous unit. C'est à nous, dirigeants, entraîneurs, arbitres, bénévoles, archers, de transmettre cette passion pour que notre sport reste un loisir et un moment de partage. Pour finir je souhaite vous remercier de votre implication dans le développement du tir à l'arc dans le Calvados.

.....

Commission Arbitres:

<u>Le corps arbitral</u> pour le département est constitué de 23 arbitres dont 2 inactifs, nous avons aussi actuellement 5 arbitres en formation.

		<u> </u>	<u> </u>
I		1	1

Pour la saison passée nous avons obtenu une bonne réussite de nos candidats à la présentation de l'examen d'arbitres du mois de novembre (deux présentations, deux reçus).

J'aimerai aussi encourager l'arbitre principal d'une compétition à faire le plus vite possible son rapport d'arbitrage après cette manifestation l'importance d'adresser le rapport d'arbitre au PCRA permet de justifier de la présence des arbitres sur celle-ci (surtout pour les loisirs).

L'arbitre principal doit aussi vérifier auprès de l'organisation que les arbitres ayant officié sur la compétition soient bien enregistrés sur résult'arc

Suite à la réunion du CD et avec son accord j'ai opéré à une prospection concernant l'achat des compas et l'acquisition de loupe outil indispensable à l'arbitre qu'il soit en activité ou en formation.

Pour la nouvelle formation Beursault je vous donne les grandes lignes reçues par la CNA : Ci-dessous l'intégralité du paragraphe.

VII -Passerelles «Beursault» et «Cibles Anglaises» (PCRA)

ATTENTION: Les options «Beursault» et «Cibles Anglaises» ne sont plus accessibles sur l'Extranet pour les PCRA.

Les sessions de formation et d'examen seront donc enregistrées par la CNA

Ces «passerelles» seront uniquement proposées lors des sessions d'examen d'avril et de novembre 2020 et 2021.

Elles s'adressent:

- -aux Arbitres détenteurs de l'option «Cibles Anglaises» souhaitant acquérir l'option «Cible» en validant la partie «Beursault»
- -aux Arbitres détenteurs de l'option «Beursault» souhaitant acquérir l'option «Cible» en validant la partie «Cibles Anglaises»

Elles se présentent sous la même forme que l'examen pour les autres options, avec cependant moitié moins de questions.

Je n'ai pas le nombre de questions qui seront posées. (La moitié moins).

Mais j'ai la confirmation que pour le BEURSAULT, ce ne seront que des questions BEURSAULT.

La "passerelle "Cibles Anglaises", elle aura pour sujets les phases finales et les tirs par équipes.

Organisation:

Les candidats suivent les formations concernées organisées dans leur région (PCRA)

S'il les juge aptes, le PCRA inscrit ces arbitres à l'examen en même temps que les autres candidats (liste envoyée à la CNA un mois avant l'examen).

ATTENTION: pour ces candidats, l'inscription à l'examen sera considérée comme la validation de tous les modules des options

Pour la CNA

Toute la procédure d'inscription des sessions de formation et d'examen est prise en charge par la CNA.

Je pensais que cette nouvelle option ne serait que pour les nouveaux arbitres en formation mais pas pour les arbitres (ayant depuis plusieurs années l'option Fédéral Beursault) qui ont assuré avec succès il me semble leur fonction durant toutes les compétitions aussi bien pour l'arbitrage du Beursault que pour l'arbitrage des compétitions sur cibles anglaises et même en tant qu'adjoint pour les autres options (FITA, Parcours,).

Justement je vais aussi revenir sur la formation des arbitres actuellement le Calvados dispose de 23 arbitres actifs et de cinq arbitres en formation, il faut que les clubs continuent à encourager leurs licenciés qui veulent s'orienter vers cette formation. Je tiens aussi à remercier les Présidents des clubs qui reçoivent sans difficulté l'ensemble des candidats arbitres au sein de leur club durant la formation pratique sur le terrain.

Commission Communication

Le rapport de la commission Communication ne varie guère d'une année sur l'autre! Cette commission œuvre principalement par l'intermédiaire du site internet, d'une messagerie partagée et des réseaux sociaux. Elle gère également le Challenge du Calvados.

Ce rapport va donc être très simple et très rapide : tout d'abord, je remercie tous ceux qui consultent régulièrement notre site internet créé en 2009 et qui dépasse les 280 000 visiteurs ! Et je lance un appel à qui voudrait bien réfléchir à l'organisation future de cette commission car j'entame ma dernière année comme annoncé depuis longtemps et il faudra bien que quelqu'un reprenne le flambeau !

Gestion du Challenge du Calvados par équipes.

Depuis le début de la saison, la gestion de ce Challenge est assurée par Manuel Goncalvés que je remercie ici chaleureusement. Il y a bien eu quelques tâtonnements au début mais maintenant il est opérationnel ! La $11_{\text{ème}}$ édition de ce Challenge vient de se terminer le 2 février dernier avec la dernière étape à Courseulles lors du championnat départemental adultes. Cette année, c'est le club de Carpiquet qui l'emporte devant les clubs de St Pierre / Dives et Argences. 17 des 19 clubs du Calvados sont classés cette année car Condé / Noireau et Honfleur n'ont pas aligné d'équipe tout au long de la saison. 11 clubs ont présenté une équipe sur au moins 8 concours. Le Challenge sera remis au vainqueur à l'issue du concours promotionnel qui aura lieu à Merville le 15 mars prochain. Merci au magasin Caen Archerie qui dote, depuis la première édition, les 3 premiers clubs de bons d'achat.

Etes vous prêts pour une 12ème édition?

Gestion de la messagerie Gmail.

Petit rappel : le CD communique aussi souvent que possible via cette messagerie avec des listes de diffusion pour les membres du CD, les clubs et les Présidents de clubs. Merci aux responsables de clubs de notifier tous changements utiles.

Gestion du compte du CD14 sur le réseau social Facebook.

Ce compte permet de communiquer très régulièrement et très facilement sur les événements qui nous concernent, à savoir principalement les avis et les résultats de concours, et les (presque) 500 membres peuvent commenter, apprécier, poser des questions ou apporter des réponses sur la passion qui nous anime.

Merci à tous de m'avoir écouté et je suis prêt à répondre à vos éventuelles remarques ou questions.

Jean-Pierre MARC Responsable de la Commission

Commission Parcours:

Tir Nature:

1 seul concours cette saison à SAINT GERMAIN LE VASSON contre 2 les années précédentes. 28 archers du Calvados ont pratiqué le parcours dans le département (contre 26 archers la saison passée).

Organisation du championnat régional par le club de FONTENAY LE MARMION.

- 98 participants.
- 12 podiums.

Pas de participation à la division régionale.

1 Participation au championnat de France à Beaugency.

• QUETEL Guillaume 7 éme place.

<u>Tir Campagne</u>:

1 seul concours cette saison à SAINT GERMAIN LE VASSON.

21 archers du Calvados ont pratiqué le parcours dans le département (contre 18 archers la saison passée).

Progression de participation avec 45 participants (contre 30 la saison passée).

4 archers ont participé au championnat régional avec 3 podiums à SAINT HILAIRE du HARCOUET.

1 participation à la division régionale : ARGENCES (contre 0 équipe la saison passée). Pas de participation au France.

<u>Tir 3D</u>:

35 archers du Calvados ont pratiqué le parcours dans le département (contre 31 archers la saison passée).

105 archers ont participé au concours de CONDE SUR NOIREAU (seul club cette saison).

Annulation du concours de VERSON suite à la perte de leur terrain.

1 participation à la division régionale : DOUVRES LA DELIVRANDE (contre 3 équipes la saison passée).

Championnat régional à CONCHES EN OUCHE

- 21 participants.
- 10 podiums.

2 participations au championnat de France à PIRE SUR SEICHE.

- QUETEL Guillaume (Lisieux) 9 éme place.
- HAMON Alain (Verson) 5 éme place.

1 participation au championnat du monde au CANADA *

• QUETEL Guillaume (Lisieux) 8 éme place.

. . . .

Projets 2019 - 2020 :

Recherche d'un nouveau terrain pour accueillir le tir campagne et le tir 3 D de CONDE SUR NOIREAU suite à leur perte de terrain.

Après avoir visité les lieux au terrain de LA POMMERAYE, nous allons organiser le championnat régional et départemental pour le tir campagne (support DR à définir) et aussi le championnat départemental pour le tir 3D (support de DR à définir) organisé par CONDE SUR NOIREAU. Les deux concours se feront le 30 mai et 1er juin. La commission compte sur vous pour la partie logistique pour cette préparation.

Merci à Christophe Carrano qui a su convaincre les bonnes personnes pour avoir accès à ce terrain.

Pour le tir Nature, il se fera le 5 avril par le club de FONTENAY LE MARMION à SAINT GERMAIN LE VASSON (lieu à confirmer) et qui accueillera la DR 3.

Pour les DR nous espérons avoir plusieurs équipes engagées sur les trois parcours.

La commission souhaite avoir + de participants du Calvados sur les différents tirs de parcours et la commission se propose d'accompagner les nouveaux sur les parcours en cas de besoin (merci de nous informer assez tôt pour l'organisation).

Suite à plusieurs retours des archers pendant la saison salle sur le manque d'information des parcours, merci aux présidents de clubs de bien faire suivre les mandats et pour les explications techniques, la commissions est toujours disponible pour répondre à toutes questions.

Je tiens a remercier toute la commission parcours pour votre participation afin que les parcours soient toujours aussi beaux à voir.

Commission sportive

Bonjour à tous.

Je ne vais pas vous faire la liste des archers qui ont participé aux différentes compétitions régionales et nationales, la liste sera à disposition sur le site.

Le nombre de participants qualifiés est en nette augmentation au niveau régional et national ce qui est encourageant.

Le nombre de participants aux compétitions en salle augmente aussi.

Par contre les participations en extérieur ont chuté de 25% sans doute à cause de la suppression du fédéral pour les jeunes. Ce n'est pas une exception du Calvados puisque la participation nationale a baissé de 28%.

Tous les tableaux seront disponibles sur demande.

Espérons que la possibilité pour les jeunes de tirer aux distances nationales, qui est rétabli cette année, redonnera un peu de succès aux compétitions extérieures.

Vous serez tous d'accord pour dire qu'organiser une compétition extérieure pour perdre de l'argent n'est pas trop valable.

Les stages CD animés par Maxime Nigaud ont réuni 40 archers de 11 clubs, plusieurs demi-journées sont complètes. Cela nous incite à prévoir la reconduction l'année prochaine.

Je remercie les clubs qui ont répondu présent pour le concours par équipes de club malgré le délai assez court pour les inscriptions. Nous ferons mieux l'an prochain.

Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

<u>La commission Sport au féminin</u> est en place depuis trois ans, on commence à avoir un peu de recul pour lancer une première analyse.

Deux projets ont été mis en place au niveau départemental, le challenge des féminines et le trophée des roses, et le trophée des mixtes au niveau national.

pour le challenge des féminines :

16 clubs ont marqué des points cette année, sur 19 clubs (c'est le même nombre que pour le challenge du Calvados). Le nombre de clubs marquant des points est constant depuis la création de ce challenge.

Les 3 clubs vainqueurs cette année sont Saint Pierre sur Dives, Carpiquet, et Thury Harcourt.

Pour savoir s'il y a un intérêt à ce challenge, j'aimerais avoir l'avis des présidents de clubs : est-ce que vous en parlez aux archères, est-ce que les archères vous en parlent ? Est-ce ça incite des femmes à aller plus souvent en compétition pour marquer des points dans cette compétition ? C'était le but de ce challenge.

Pour le trophée des Roses :

La 3ème édition vient d'avoir lieu à Villers, avec 17 équipes : c'est une belle progression par rapport à l'année dernière où il n'y avait eu que 8 équipes à Falaise.

On a fait des ajustements après la grosse baisse de l'année dernière, notamment sur les blasons.

On a travaillé la communication, toutes les archères présentes semblaient contentes, avec une belle ambiance. Ça semble donc être une belle réussite.

Maintenant, pourquoi n'y a-t-il pas plus de participantes?

En effet, si on compte 900 licenciés dans le Calvados, environ 30% de femmes, ça fait à peu près 300 femmes.

Les raisons envisagées :

La date bloque les jeunes, qui hésitent à venir la veille du CD ; certaines femmes travaillent le samedi ; les clubs donnent-ils les informations aux archères, suffisamment tôt pour qu'elles puissent s'organiser ? La date peut-elle évoluer ? Séparer le trophée du CD jeunes ? Mais dans ce cas, avec quoi le jumeler ?

Le trophée des roses n'est pas une compétition comme les autres, c'est une rencontre sportive, certes, mais aussi festive : elle doit garder ses spécificités. On mettra en place l'année prochaine un cahier des charges pour le prochain club qui s'occupera de cette rencontre, avec la musique, les photos, les feuilles de marque décorées, les noms d'équipes, les déguisements, les cadeaux pour chaque participante, pour que ce trophée conserve sa bonne ambiance.

Certaines personnes m'ont déjà proposé des idées de changements, d'améliorations, pour l'année suivante. si vous en avez d'autres, n'hésitez pas, toutes les idées sont bonnes à prendre : après, il faut voir ce qu'on peut mettre en place, mais tout est intéressant pour faire grandir les projets.

Pour le trophée des Mixtes :

18 équipes la 1ère année, avec une seule épreuve en extérieur.

2 manches organisées pour la 2ème année : 33 équipes ont participé sur les 2

manches en 2019, 14 ont participé aux 2 manches.

3ème édition cette année, en souhaitant que la progression continue encore :1ère manche à Merville le 14 mars, en salle, 2ème manche à Fontaine Etoupefour le 23 mai, en extérieur.